



RÉSEAU SPÉNARD



Gratuit pour les résidents de Sainte-Adèle.

Carte de vélo présentée par :



MRC des Pays-d'en-Haut



Les chiens ne sont pas autorisés dans les sentiers de vélo de montagne. Cependant, ils sont admis en laisse dans les sentiers de randonnée pédestre.



Merci aux bénévoles de PASA.

Une contribution volontaire est demandée pour les sentiers de Sainte-Adèle : pleinairsteadele.com



Des sentiers peuvent être partagés avec les randonneurs.

